



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

À une séance extraordinaire tenue le **16 décembre 2019 à 18 h 55**, à la salle du conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
M. Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que 2 personnes étaient présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Avis de motion et présentation du Règlement numéro 876-2019 décrétant les diverses compensations, taxes et tarifications pour l'année 2020
 5. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
 6. Période de questions
 7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 8. Clôture de la séance extraordinaire
-

18115-12-2019
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18116-12-2019
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.



Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

18117-12-2019
point no 4

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 876-2019
DÉCRÉTANT LES DIVERSES COMPENSATIONS, TAXES ET TARIFICATION
POUR L'ANNÉE 2020**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement no 876-2019 décrétant les diverses compensations, taxes et tarifications pour l'année 2020.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

18118-12-2019
point no 5

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS
PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE
(PPA-CE)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports versera une compensation de 50 000 \$ pour les travaux de feux de circulation sur la route 273;

ATTENDU QUE la compensation sera versée en 3 versements sur une période de 3 ans;

ATTENDU QUE le premier versement de 40 % sera versé en 2019, 40 % en 2020 et 20 % en 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité atteste que les travaux d'aménagement de feux de circulation ont été effectués durant l'année 2019 au coût de 303 564 \$.

Adopté à l'unanimité.

18119-12-2019
point no 7

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 16 décembre 2019 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

18120-12-2019
point no 8

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 16 décembre 2019, à 19 h 01.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
